



2018 DJS 173 DDCT Subvention (2.000 euros) à l'association Les Jardins Numériques (13^e-14^e).

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association Les Jardins Numériques dont le siège social est situé 2, rue Wilfrid Laurier (14^e) a été créée en 2005. Elle a pour objet la constitution, l'aménagement et l'installation d'un espace mutualisé associatif de ressources multimédia, internet et informatique ayant pour vocation l'initiation et la formation des publics par le biais de l'informatique, de l'internet et du multimédia.

En 2018, l'association reconduit le projet « Culture Jeux vidéo – des jeux aux métiers » destiné à 200 jeunes de 13 à 30 ans résidant dans les quartiers politiques de la Ville des 13^e et 14^e arrondissements.

Il ambitionne d'accompagner les jeunes dans la pratique des jeux vidéo en privilégiant une démarche éducative et citoyenne. L'esprit d'équipe, le respect des règles et des joueurs sont valorisés et permettent aux jeunes de participer à une activité sociale pour un épanouissement personnel et/ou collectif. Ils sont également invités à mieux connaître le monde du jeu vidéo à travers son économie et ses métiers. Le grand intérêt porté par certains les conduits même à s'investir dans la création d'un jeu vidéo.

Les activités se déclinent autour de quatre axes : les tournois de jeux vidéo par équipes ; la pratique collective et sociale des jeux vidéo en préparation des tournois ; les ateliers de création de jeux vidéo et les présentations publiques de jeux vidéo, éducatifs et citoyens dans les centres sociaux, les établissements scolaires, les maisons de retraite... Ainsi des ateliers jeux vidéo sont proposés en pieds d'immeubles dans le quartier Chevaleret, au collège François Villon et au Centre social Maurice Noguès

Ce programme s'inscrit pleinement dans les priorités identifiées par les Contrats Jeunesse des 13^e et 14^e arrondissements. Les partenariats menés avec les associations 13 Pour Tous, Florimont, Le Moulin, Jeunesse Feu vert de même qu'avec les équipements municipaux dédiés à la jeunesse, le Centre Paris Anim' Daviel Baudricourt et l'Espace Paris Jeunes Le Miroir témoignent de son rayonnement.

Cette action a été présentée dans le cadre de l'appel à projets politique de la ville pour 2018 et instruite par la Direction de la Jeunesse et des Sports en concertation avec la Mission Politique de la Ville de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires. La détermination du montant de la subvention a tenu compte tant de l'intérêt de l'activité proposée que du nombre de jeunes Parisiennes et Parisiens y participant. Le montant proposé a fait l'objet d'une concertation préalable avec les Mairies des 13^e et 14^e arrondissements.

Compte tenu de ces éléments, je soumets à votre approbation l'attribution d'une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre de la Jeunesse en faveur de l'association Les Jardins Numériques.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris